

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TEST RÉCUPÉRATION PERMIS 6 MOIS DE SUSPENSION

Par Ade689 Postée le 21/11/2021 23:13

Bonsoir, Je vous écris ce message car mon copain a été arrêté en voiture et le test salivaire pour consommation de cannabis s'est révélé positif. Il a donc écopé de 6 mois de suspension de permis. Il doit le récupérer le 11 février. Or aucune information concernant un test urinaire, sanguin ou encore un rendez-vous chez un médecin agréé lui ont été données. J'aimerais savoir comment cela se fait-il ? Allons-nous recevoir une lettre, ou bien aucun test ne sera requis ? Merci d'avance.

Mise en ligne le 23/11/2021

Bonjour,

Nous sommes conscients que les informations ne sont pas toujours suffisamment claires au sujet des procédures de suspension et de récupération de permis. Vous avez bien fait de faire appel à notre service.

A la fin de la période de suspension, votre compagnon devra rencontrer une commission médicale qui établira s'il peut retrouver son permis (avec 6 points en moins) ou non. Ce rendez-vous lui sera communiqué par courrier par la préfecture, et un test en laboratoire (à ses frais) sera exigé pour le jour du rendez-vous.

Nous vous glissons l'article de notre site internet consacré à cette procédure en fin de réponse.

N'hésitez pas à nous solliciter de nouveau en cas de besoin.

Bonne continuation à vous.

En savoir plus :

- Procédure de suspension de permis